



UNION DEPARTEMENTALE
FORCE OUVRIERE DE L'ESSONNE

12 Place des Terrasses de L'Agora - 91034 EVRY CEDEX
☎ 01.60.78.15.57 ☎ 01.60.77.96.94 E-Mail : forceouvriere91@free.fr
Imprimeur : UD FO 91 - 12 Place des Terrasses de L'Agora 91034 EVRY CEDEX
Directeur de la Publication : Jean-Noël LAHOZ - Bulletin bimestriel
CPPAP N° 0612507348

LE SYNDICALISTE FO 91



N° 123

EDITORIAL

Mars 2009

SOMMAIRE

Édito	Page 1
Les mêmes droits pour nos frères d'Outre-Mer	Page 2
Tous ensemble le Jeudi 19 Mars	Pages 3 - 4
L'hôpital public privatisé	Page 5
Création de syndicats	Page 6
Résultats d'élections	Page 6
Retrait du projet patronal de destruction de la Conv. Coll. de 1966	Page 6
SNUDI FO : BASED et UIFM	Page 6

ILS NE CASSERONT PAS LA SOLIDARITE !

Les salariés de métropole ont, dans leur grande majorité, soutenu le combat de leur camarade du département de la Guadeloupe contre la persistance d'un pouvoir d'achat très en dessous du coût de la vie, notamment lié à l'existence de monopoles privés. Comme partout en France, que ce soit en métropole ou dans les DOM, ils exigent de meilleurs salaires et de meilleures conditions de travail, des services publics de qualité...

Ils réclament « tout simplement le droit au respect et à vivre normalement ».

Les Français soutiennent aussi leurs fonctionnaires (72% en ont une bonne image et 73% en sont fiers) et dans l'absolu, ils seraient plutôt défavorables à une baisse des effectifs dans la fonction publique et encore plus dans les secteurs sensibles que sont la santé, l'éducation et la recherche où ils aimeraient au contraire davantage de fonctionnaires.

Alors ils n'admettront pas que, lors de la réunion multilatérale du 3 mars, les ministres de la Fonction Publique n'aient pas répondu aux principales revendications que les organisations syndicales avaient collectivement exprimées, notamment celle de l'arrêt de la politique aveugle des suppressions d'emploi avec un moratoire pour 2009.

Le Ministre Eric Woerth s'est contenté de réaffirmer les choix du gouvernement, sans tenir compte ni des attentes de la population pour des services publics de qualité permettant de répondre encore mieux aux besoins sociaux et de solidarité, ni des attentes des personnels dont témoigne l'exceptionnelle mobilisation du 29 janvier dernier.

Dans notre département le taux de chômage a explosé (+13% en un an et +3,7% en janvier).

Les entreprises profitent de la crise pour « réorganiser » selon une logique toute libérale et abandonnent des sites qui dégagent des bénéfiques (CLAUSE à Brétigny). L'Etat, avec la Révision des Politiques Publiques se désengage (Base Aérienne de Brétigny plusieurs milliers d'emplois supprimés...). Les pouvoirs publics (Etat et Collectivités locales) gaspillent l'argent public en le distribuant sans contrôle (ALTIS à Corbeil après avoir été largement subventionné risque d'annoncer une fermeture dès la fin du mois et là aussi mettre plusieurs milliers de salariés au chômage)...

C'est pourquoi plus que jamais, l'appel à la mobilisation du 19 mars trouve toute sa justification.

Les salariés du privé comme du public n'ont pas à payer les conséquences de la crise !

Il faut bloquer le pays... par la grève générale

La solidarité des salariés de la Guadeloupe pour défendre leurs intérêts par 44 jours de grève générale a abouti à un accord... Ils ont donc eu raison !

Le Secrétaire Général UD FO 91
Jean-Noël LAHOZ

LES MÊMES DROITS POUR NOS FRÈRES D'OUTRE-MER !

Voici plus d'une année que nous avons demandé, pour la énième fois, l'élargissement de plusieurs conventions collectives du commerce non alimentaire aux DDM.

Oui, il reste des conventions collectives, bien mal nommées, nationales qui ne s'appliquent pas en dehors de la métropole.

Étant donné que nos champs de compétences sont territoriales (l'ensemble des départements français) et professionnelles (le commerce non alimentaire), c'est bel et bien le rôle de la section commerce de la Fédération des Employés et Cadres FO de veiller au grain pour l'ensemble des militants de notre organisation. Grâce à cette action, depuis quelques mois, les salariés de la Guadeloupe, de la Martinique, de la Réunion et de la Guyane peuvent bénéficier des textes conventionnels des «entreprises à succursales du commerce de détail de la Chaussure».

Par ailleurs, la même évolution n'est pas à mettre au crédit de la branche des magasins de bricolage (vente au détail en libre service).

En effet, cette branche qui a déjà du mal à respecter le code du travail à propos du repos dominical et en particulier pour deux de ses enseignes (LEROY MERLIN et CASTORAMA) qui refusent d'ouvrir des négociations pour l'augmentation des salaires en contrepartie du remboursement substantiel des astreintes.

La FMB (Fédération des Magasins de Bricolage) a refusé de mettre à l'ordre du jour, par deux fois, l'élargissement de la convention aux DDM.

La première fois, avec dédain, ils nous ont dit qu'ils étudieraient la question.

La deuxième fois, ils ont considéré que cela ne devait faire l'objet que d'une discussion en points divers en fin de réunion.

Ce mépris a fait réagir d'autres organisations syndicales qui ont demandées avec la FEC FO, suite à cet affront, la mise en commission mixte de la branche pour qu'elle puisse être présidée par le ministère du travail. Pour permettre à tous les interlocuteurs d'avoir le droit de négocier et rappeler qu'il n'y a pas de lien de subordination entre la partie patronale et les organisations syndicales, en particulier la nôtre, libre et indépendante !

Lors de la "discussion diverse" où la moitié des participants avait quasiment rangé leurs affaires, un de nos interlocuteurs nous a raconté sa vie et qu'il avait travaillé pour un des plus grands patrons des DDM : "c'est un homme bon..." et qu'il connaissait bien la situation et les syndicats de là-bas "ils exagèrent..."

L'expression syndicat de là-bas renforçait les allusions que "nous ne savions pas", "que nous n'étions pas de là-bas".

Alors notre demande n'était pas légitime et donc elle ne méritait qu'un traitement dédaigneux.

Cet homme salarié, représentant le patronat de la branche, se permettait de parler à la fois pour les patrons et pour les syndicats des DDM. Comment un porteur de valise peut-il sans mandat parler à notre place ?

Nous qui avons les compétences territoriales et professionnelles.

Nous qui avons reçu nos camarades et amis de Guadeloupe nous expliquant la situation de mépris, en particulier, dans le commerce qui appartient, toutes

Parmi la délégation FO Guadeloupe reçue au sein de notre fédération, il y avait Max, notre Secrétaire général de la GUADELOUPE et un de nos camarades d'un magasin de bricolage en Guadeloupe.

Comment peut-on remettre en cause la revendication de cette délégation représentant les compétences locales et professionnelles des travailleurs du bricolage de la Guadeloupe ?

Nous n'aurions pas la capacité de revendiquer, de porter le mandat confié par nos mandants : "les mêmes droits pour nos frères d'Outre-mer" ?

Au nom de quoi ? Si ce n'est qu'il ne faudrait pas remettre en cause l'ordre établi par une poignée de personnes (1% de la population martiniquaise) en l'imposant à la très grande majorité de la population des DDM ?

Les Békés détiennent en Martinique :

- 40% des supermarchés,
 - 50% des terres agricoles,
 - 90% de l'industrie agroalimentaire, face à 15% de la population martiniquaise qui vit en dessous du seuil de pauvreté avec un taux de chômage qui monte à 22%.
- Un des ancêtres de la famille HAYOT disait dans les années 60 : "les noirs, c'est comme les enfants, il faut être juste, on en obtient ce qu'on veut". Et à la question, qu'est ce qu'un béké ? Il répondait : "c'est ce qui a de mieux. Les békés sont les descendants des blancs européens qui se sont reproduits en race pure dans les colonies". (1)

Comment peut-on encore laisser de tels comportements perdurer ?

"Nous ferons respecter l'Etat de droit si besoin est. Avec fermeté mais sans brutalité" prévenait le Secrétaire d'Etat à l'Outre-mer Yves Jégo.

Oui, il est temps de faire respecter l'état de droit. Le droit au respect. Le droit de vivre de son salaire. Le droit de bénéficier des lois et des conventions collectives. C'est dans ce sens que nous avons renouvelé notre revendication d'élargissement de la convention collective NATIONALE du bricolage, pour couvrir l'ensemble des salariés travaillant dans l'ensemble des départements français de notre République une et indivisible.

Tout comme la Commission Exécutive Confédérale de Force Ouvrière, la section fédérale du commerce, "rappelle que gouvernement et patronat doivent assumer leurs responsabilités en trouvant, très rapidement, une issue au conflit afin que les salariés de la Guadeloupe et de la Martinique puissent bénéficier d'une augmentation de leur pouvoir d'achat, d'une réduction du chômage, de meilleures conditions de travail et d'un accès à des soins de qualité, c'est-à-dire qu'il soit effectivement répondu à toutes leurs revendications".

En fait, les DDM ne sont qu'un concentré de lutte de classes exacerbée. Au refus patronal de répondre aux revendications, c'est la grève générale qui s'est installée.

N'est-ce pas l'appel confédéral **Pouvoir d'achat, emploi service public FO : "RÉPONDEZ AUX REVENDICATIONS SINDO, ON MOBILISE" !**

Employés et Cadres du Commerce 91

Nouvelle composition du Bureau :

- Martial PALLUAU Secrétaire
- Régis GAINAND Secrétaire Adjoint
- Christophe LE COMTE Trésorier
- Monique GOMES SANCHES Trésorière Adjointe
- El Mostafa SENIHJI Archiviste

Des infos, des questions.....

Consulter le blog : <http://focommerce91.over-blog.com/>



Tous ensemble le jeudi 19 mars en grève et dans les manifestations

Après la mobilisation réussie du 29 janvier, le président de la République a été amené à s'adresser à la population afin de présenter les différentes mesures qui, selon lui, vont permettre de contrer les effets de la crise.

POUR FORCE OUVRIÈRE ON EST TRÈS LOIN DU COMPTE

Ainsi la nécessité de mettre rapidement en place une véritable relance de la consommation est toujours refusée. C'est pourtant une urgence sociale et une obligation économique. Plus de salaires, des minima sociaux et des retraites en hausse c'est ce qui permet de soutenir l'activité économique et l'emploi en remplissant les carnets de commande des entreprises.

Pour le gouvernement comme pour le patronat ce n'est jamais le moment d'augmenter les salaires! Quand la croissance est là il ne faut pas pénaliser la compétitivité et quand la récession s'installe il ne faut pas gêner les entreprises!

Dans les faits celles-ci ne sont d'ailleurs pas mises à contribution, en particulier celles qui réalisent des profits records.

Le gouvernement dit vouloir protéger, au nom de la justice, les plus touchés par la crise mais ce sont des mesurette éclatées, limitées à la seule année 2009 et qui oublient beaucoup de monde. C'est par exemple le cas des chômeurs dits âgés qui ne peuvent plus bénéficier de l'AER (Allocation équivalent retraite) et qui de ce fait se retrouvent au minimum social.

Alors que le gouvernement est hyper réactif et très généreux quand il s'agit d'aider les banques et les entreprises il fait la sourde oreille quand il faut soutenir les salariés, la consommation et l'emploi. Résultat: non seulement la crise s'aggrave, le chômage s'envole, mais les inégalités sociales explosent. On nous parle de répartition des richesses mais c'est de la communication!

<http://www.force-ouvriere.fr>



**Pour
toutes ces raisons
le 19 mars
la mobilisation doit
monter d'un cran.**

Il faut amplifier la pression pour faire entendre nos exigences et nos revendications plus que légitimes.

- Augmentation générale des salaires, minima sociaux et retraites, dans le privé et dans le public.

- Un moratoire (gel) des licenciements.

- Abrogation de la loi TEPA qui plombe les recettes de l'État et des organismes sociaux et qui favorise les plus riches.

- Arrêt de la RGPP et des suppressions de postes dans la fonction publique.

DEPART DES CARS :

- EVRY : 12 h parking de la Préfecture puis arrêt à Massy Bourse du Travail 14 Chemin des Femmes
- ETAMPES : 12 h parking de la piscine puis arrêt à Arpajon devant la CAF et à MASSY Bourse du Travail 14 Chemin des Femmes

**APRES LE 29 JANVIER 2009, POUR ETRE ENFIN ENTENDUS !
TOUS EN GREVE INTERPROFESSIONNELLE ET EN
MANIFESTATIONS LE JEUDI 19 MARS**



Dans le même temps où le gouvernement annonce une aide de 6 milliards aux entreprises de l'automobile, ces dernières, quelques jours après, annoncent de nouvelles casses de l'emploi. C'est inacceptable.

Dans le même temps où tous les jours on nous rebat les oreilles avec le plan de relance de 26 milliards d'euros, Total annonce des bénéfices records pour 2008 de 14 milliards d'euros. Où vont-ils ? 30% pour les actionnaires et 2% pour les salaires ! C'est une véritable provocation.

Dans le même temps où gouvernement et patronat annoncent que la mobilisation et le mécontentement du 29 janvier 2009 étaient visibles, chacun annonce de son côté que les réformes se poursuivent, comme si rien ne s'était passé !

C'est donc la poursuite des contre réformes qui détruisent, avec la loi Bachelot, l'hôpital public et la Sécurité Sociale, avec la loi Péresse, l'Université et la recherche, avec la loi Darcos, le lycée et d'une façon générale l'école publique. Avec la R.G.P.P., c'est l'atteinte au maillon essentiel de la Fonction publique qui assure l'égalité de traitement de la population dans notre République.

Après le 29 janvier 2009, la grève unitaire et les manifestations unitaires ont marqué des points.

Le président de la République a reçu les confédérations syndicales. Il a vu, mais a-t-il entendu ?

Le 19 mars, il faut dire :

- OUI, dans les DOM et en métropole, la population souffre dramatiquement et doit toujours payer davantage,
- OUI dans les DOM et en métropole, ce sont toujours les mêmes qui profitent de la crise du système.

OUI, il faut dire :

- Interdiction des licenciements,
- Augmentation générale des retraites, des salaires, des minima sociaux,
- Retrait des lois Bachelot, Péresse et Darcos, de la R.G.P.P. qui détruisent les services publics et la Fonction publique,
- Maintien et développement de la Sécurité Sociale de 1945,
- Maintien de la retraite par répartition, de la retraite à 60 ans à taux plein et le blocage à 40 ans de cotisations pour un retour aux 37 ans ½ pour tous public-privé,
- Défense du code du Travail, des conventions collectives et des statuts,
- NON au travail du dimanche.

Plus déterminés, plus nombreux encore, nous allons gagner sur nos revendications dans les DOM et en métropole.

**LE 19 MARS 2009,
AVEC LA CGT-FO
ET L'UD FO 91,
TOUS
EN GREVE
INTERPROFESSIONNELLE
ET A LA MANIFESTATION
DE LA REGION
ILE DE FRANCE.
ENTRE REPUBLIQUE
ET NATION
A 14 H**

L'Hôpital public privatisé dans le dos des partenaires sociaux L'exemple dans l'Essonne

Il aura suffi de la naïveté d'un membre du conseil d'administration pour que nous ayons connaissance d'un document de 56 pages issu d'un rapporteur de l'A.R.H. (Agence Régionale d'Hospitalisation), que tous les membres du CA avaient reçu, saufles membres représentant les personnels. Sa lecture fait froid dans le dos. Le document révèle en effet la machination diabolique de nos gouvernants afin de privatiser l'hôpital public, comme tous les autres services publics.

En voici un résumé :

A l'époque on parlait de fusion possible dans le Sud Essonne entre Dourdan 91 et Rambouillet 78 ainsi que d'Etampes 91 et Pithiviers 45. On annonçait la construction d'un nouveau site pour le Sud Francilien qui regrouperait Evry, Corbeil, Calmette à Yerres et 24 autres sites de leur dépendance. Juvisy depuis sa création est bicéphale, à la fois Public et Croix Rouge.

La diminution des enveloppes globales budgétaires et l'appel à l'auto financement à l'époque, a eu pour effet la mise en déficit des établissements.

L'A.R.H. s'est alors présentée en sauveur avec son Plan de Retour à l'Equilibre, qui n'aura dans la pratique qu'un seul effet : la diminution du nombre de personnels.

Ensuite ce sont la TZA (Tarification par Activité) et les E.P.R.D (Etat Prévisionnel des Recettes et Dépenses) qui conduisirent les hôpitaux publics et le PSPH (secteur privé participant au service public hospitalier) au bord du gouffre.

Il ne fait pas de doute que dans la plupart des Régions et Départements il se passe la même chose, puisque le rapport n'est autre chose que le mode d'emploi.

Projets confidentiels

La configuration du nouvel hôpital Sud Francilien de Corbeil a été confié au Groupe HEVEIL (EIFFAGE), société privée, dans le cadre d'un bail emphytéotique de 35 ans, avec pour mission d'assurer la maintenance technique pendant cette période, ce qui veut dire qu'il n'y aura pas d'ouvriers à l'hôpital.

D'ors et déjà la construction dépasse les projets connus : 20 % de lits en plus (203 lits), ce qui correspond au nombre de lits dont dispose actuellement Arpajon.

Le retour à l'équilibre va nécessiter la suppression de 200 agents par an d'ici 2012.

Ce sont les A.S.H (Agent Service Hospitalier), les personnels des services administratifs et généraux qui seront remplacés par des sociétés privées.

Territoires complaisants

L'Essonne en compte trois : Nord Ouest, Sud Ouest et Est. Abandonnant les fusions prévues en 1994 en matière d'urgence (Dourdan-Rambouillet et Pithiviers-Etampes) le document qui nous avait été caché prévoit les fusions Etampes-Dourdan et Orsay-Longjumeau.

Configuration 2012

Dourdan sera voué à la Gériatrie.

Etampes verra son activité réduite.

Rambouillet, le fief de Monsieur LARCHER (auteur du rapport) sera amené tout comme le Sud Francilien à privatiser à plus de 2/3 le nombre de lits.

Arpajon, qui devait être rattaché à Etampes-Dourdan, souhaite être rattaché au territoire du Sud Francilien de Corbeil. Le nombre de lits qui doivent être supprimés à Corbeil correspond, comme par hasard, au nombre de lits « en trop » à Arpajon.....

Les établissements privés lucratifs, eux, se regroupent et deviennent plus important. Les établissements privés participant au service public hospitalier sont rattachés au Sud Francilien.

Sans concertation

Notre rencontre à la D.D.A.S.S. n'a été possible qu'après un mois de combat au Sud Francilien et une grande manifestation de l'hôpital de Juvisy.

Comme d'habitude, le D.D.A.S.S. nous a assuré qu'il parlerait « en toute transparence ». A supposer qu'il l'ait fait pour les territoires, sur la question du contenu de ce rapport, sa réponse fut : « *je ne dirai rien là-dessus, vous n'auriez jamais dû l'avoir* ».

Belle preuve de transparence !

En tous cas, nous sommes en capacité d'affirmer que tout ce qui est écrit a été prévu et ficelé et peut se résumer ainsi : les tâches nobles tomberont dans l'escarcelle du secteur lucratif.

L'adjoint de l'A.R.H rencontré cet été précisait même avec une certaine candeur (ou avec un culot certain) : « *la TZA n'obtient pas le but que nous nous étions fixé, il faudra revoir ça* ».....

Demain

La population des personnes défavorisées fera rouvrir des sortes de nouveaux « hospices ».

Elles n'avaient déjà plus accès à des soins de qualité, dorénavant ils ne pourront plus se soigner du tout car il n'y aura plus de service public de santé.

FO résistera à tout procédé visant à démanteler l'hôpital public. Il en va de l'avenir sanitaire de la population.



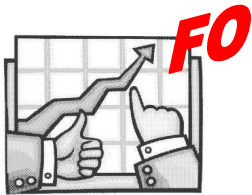
ACCUEIL TELEPHONIQUE
1124 TTC DEPUIS L'UNIQUE FINE
▶ N° Indigo 0 820 800 600

www.macif.fr

LA SOLIDARITE
EST UNE FORCE

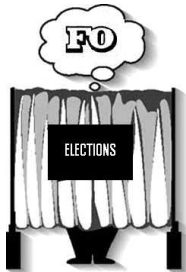
N'hésitez pas à consulter le site, vous y trouverez les dernières infos, des communiqués, et d'autres rubriques utiles.

www.udfo91.com



Création de Syndicats

👉 CINRAM LOGISTICS FRANCE à Bondoufle - *Spectacles Audio Presse*



Résultats d'élections

- ◆ **ISOCHEM à Vert le Petit : CE**
Collège Ouvriers/employés : Tit : FO = 9 - CFDT = 0
Collège Agents de maîtrise - cadres : Tit : FO = 32 - CFDT = 28

Retrait du projet patronal de destruction de la Convention collective de 1966 !

C'est sur ce mot d'ordre que des milliers de manifestants ont défilé le 29 janvier et seront aussi présents le 19 mars prochain.

La Convention collective nationale permet dans une branche professionnelle que les mêmes droits s'appliquent de façon égalitaire pour tous les salariés, quel que soit l'endroit où ils travaillent.

Par ces vertus égalitaires, elle relie entre eux les acteurs professionnels au lieu de les opposer, elle assure en permanence la qualité des prestations.

La CCN crée ainsi une solidarité et entretient un lien social national dans la population en s'appuyant sur les fondements de la République : la liberté, l'égalité, la fraternité auxquels on peut ajouter la laïcité.

La CCN 66 s'applique à environ 200 000 salariés travaillant dans plusieurs milliers d'associations du secteur privé médico-social non lucratif.

Cette Convention collective a structuré, fédéré et aidé à la professionnalisation du secteur du handicap né dans les années 50, secteur qui a profité du développement de la Sécurité Sociale et de tout le système de protection sociale mis en place à partir de 1945.

La CCN 66 s'est ainsi constituée comme un accord de référence pour tous les salariés de l'action sociale, au service des populations les plus vulnérables, empêchant que l'action sociale soit une marchandise.

La CCN 66 a été construite et développée avec :

- la reconnaissance des diplômes nationaux et leur valorisation
- le déroulement de carrière par les échelons d'ancienneté,
- le salaire de base, le supplément familial
- les horaires hebdomadaires
- les congés payés et les congés supplémentaires tels que les congés trimestriels.
- les régimes complémentaires obligatoires collectifs de prévoyance et de retraite.

Ce sont ces acquis que les employeurs remettent en cause dans leur projet de rénovation.

Sous prétexte de modernisation ou de rénovation de notre convention, les employeurs veulent imposer aux salariés du secteur une idéologie économique ou marchande pour s'adapter à une éventuelle libre concurrence annoncée pour tout le secteur des services à la personne.

Nous sommes plus que jamais déterminés à ne rien lâcher, ni concéder, car nous mesurons ce qu'a pu apporter pour notre secteur les garanties collectives nationales de la Convention collective nationale de 1966.

Nous réaffirmons notre volonté de défendre cette convention et de l'améliorer.

SNUDI FO : RASED et IUFM

Nous vous invitons à signer et faire signer les deux pétitions suivantes :

- la pétition pour la sauvegarde des RASED à l'adresse électronique suivante : www.sauvonslesrased.org
- la pétition ci jointe pour la maintien du site IUFM d'ETIOLLES et pour le retrait des projets de réforme des concours des enseignants des 1^{er} et 2nd degré à l'adresse électronique suivante : collectifiufm91.hautetfort.com

Le syndicaliste FO a été réalisé avec le concours de:

- ◆ J-N LAHOZ *Secrétaire Général UD FO 91*
- ◆ D. ROUSSEAU *Rédacteur en Chef*
- ◆ C. LE COMTE *Membre de la CE de l'UD*
- ◆ C. RAFFENNE *Secrétaire Santé 91*
- ◆ C. LAPLANCHE *Secrétaire du SDAS 91*
- ◆ S. SACILOTTO *Secrétaire Administrative*